Camarades,

En entrant au CÉGEP, je n’avais aucune idée du fonctionnement des associations étudiantes, mais après avoir participé à plusieurs assemblées générales, j’ai réalisé que ces associations sont des organes extrêmement importants de la vie étudiante. En effet, celles-ci ont un potentiel énorme d’influence pour l’avancement des droits étudiants, au bon fonctionnement de la vie étudiante, mais également aux luttes sociales, pour lesquelles les étudiant-e-s sont souvent au premier front. D’autre part, j’ai également cru remarquer une tendance vers le musellement des associations étudiantes, qu’il soit orchestré volontairement par les administrations des établissements d’éducation supérieure, ou un simple résultat de l’individualisme qui caractérise notre société. En effet, je me désole de l’asso de mon ancien CÉGEP, qui peinait à obtenir le quorum à ses dernières AGs.

Convaincu de la pertinence des associations étudiantes, je suis impliqué dans l’exécutif de l’AGEEPP depuis cet automne, soit dès mon entrée à l’Université Laval. L’AGEEPP est mobilisée dans la lutte pour la rémunération des stages, et a activement participé aux efforts de grève du 21 novembre. J’ai été mis au courant de cette lutte dès le début de mon mandat dans l’exécutif, notamment par l’entremise des CUTEs, qui ont produit une documentation très détaillé. Déjà sensible à cette idée, j’ai été convaincu de la pertinence du mouvement en m’informant de la situation exaspérante provoqué par un choix idéologique du gouvernement concernant la rémunération des stages. En effet, le gouvernement offre des incitatifs aux entreprises privées afin de rémunérer des stages, de domaines majoritairement masculins, mais ne rémunère qu’un très faible nombre de stages du domaine public. Ce constat est encore plus indignant puisque les stages non-rémunérés sont occupées à 74% par des femmes. Les stagiaires non-rémunéré-e-s sont aussi victimes d’une grave injustice, car ielles sont exclus du code du travail. Ielles ne sont donc pas éligibles aux différents régimes collectifs. Les mères étudiantes sont particulièrement touchées, puisqu’elles n’ont pas accès au RQAP.

De plus, puisque plusieurs étudiant-e-s de ces programmes sont présentement en stage, et donc absent du campus, ce qui fait qu’il est plus difficile de les mobiliser. Il est donc d’une nécessité de faire front commun dans cette lutte, et d’être solidaire avec les programmes les plus touchés par cette situation. Comme on s’attend à ce que ce mouvement prenne de l’ampleur au cours de la prochaine session - avec une perspective de grève générale illimitée - je crois que l’ASSÉ peut jouer un rôle important d’appui envers ce mouvement. Je crois également que la GGI permettra aux différentes associations étudiantes militantes de tisser des liens et de reprendre contact, ce qui contribuera à raviver la démocratie étudiante.

Voilà pourquoi je désire apporter mon aide à l’ASSÉ au sein du comité mobilisation. Je suis très motivé à augmenter mon implication dans les mouvements étudiants et je compte y dévouer le meilleur de mes ressources.

Solidairement,

Vincent Laurence